

Rencontre-débat du Comité 21

M. Gérard MESTRALLET,

Président du groupe SUEZ

"La vraie bataille de l'eau"

Jeudi 13 février 2003

Introduction (François GOURDON, Président du Comité 21)

Je voudrais remercier de leur présence Anne-Marie DUCROUX qui est Présidente du nouveau Conseil national du développement durable, Stéphane DUPRE LA TOUR, de la Présidence de la République, ainsi que Layachi YAKER, ancien ministre, aujourd'hui président du Comité 21 algérien.

Nous notons également les présences du directeur général de l'Office national des forêts, de nombreux journalistes, des élus dans le collège "collectivités" comme la région Île-de-France, Pierre MORANGE, député maire de Chambourcy, Serge GOBLET, maire de Medan. Je voudrais citer Cédric DU MONCEAU qui nous fait aussi le plaisir d'être parmi nous. Il siège au conseil d'administration du Comité 21 et est directeur général du WWF. Est aussi présent M. ADAM de l'Agence française de développement.

Je voudrais rappeler l'action du Comité 21, car certains ici présents sont adhérents et d'autres non. Je les remercie de participer à nos rencontres débats qui ne sont que la face visible de l'iceberg. Le Comité 21 a énormément d'actions comme le programme "Cités 21" et le portail des Agendas 21 des collectivités locales, destinés à la fois à l'aide à la mise en place des Agendas 21 et à la réflexion et l'information aux autres collectivités sur des initiatives exemplaires.

Nous effectuons aussi un gros travail avec les entreprises, mené grâce à des comités de pilotage sur différents sujets comme les achats responsables ou les partenariats multi-acteurs : "associations", "collectivités", "entreprises".

Nous venons de publier le tome 2 "*Territoires et développement durable*". Il est gratuit et retrace une centaine d'expériences de collectivités sur les démarches Agendas 21 et autres.

Nous préparons le tome 2 du guide "*Entreprises et développement durable*". Nous commençons à travailler sur ce sujet et il serait bien que nous puissions le sortir -et je m'adresse au directeur général- en fin d'année 2003. Nous allons donc contacter la centaine d'entreprises adhérentes pour faire les portraits des dirigeants et de leurs stratégies "développement durable".

Monsieur le Président, nous sommes heureux de vous accueillir. Vous avez signé, il y a un an, un article remarqué dans "*le Monde*", intitulé "*La vraie bataille de l'eau*".

Il est important que vous nous parliez de cette stratégie. Je veux également préciser qu'il n'y a pas que l'eau chez Suez -ce que vous avez d'ailleurs rappelé au Conseil économique et social-, puisque, sur 46 milliards d'euros de chiffre d'affaires, les deux tiers concernent l'énergie. Le groupe Suez, que nous connaissons d'abord pour l'eau, est le cinquième électricien européen et le sixième gazier européen.

Exposé de M. Gérard MESTRALLET

Merci, François GOURDON.

Mesdames et messieurs, bonjour. Je suis effectivement très heureux de vous retrouver ce matin dans le cadre de ce petit déjeuner. Cela me donne l'occasion de débattre avec vous, à un moment où, effectivement, nous pourrions avoir l'impression que le développement durable peut être à la croisée des chemins. Ce n'est d'ailleurs pas mon sentiment et je vous expliquerai pourquoi.

Le Comité 21 joue dans toutes ces questions un rôle essentiel, et nous pouvons témoigner de son implication centrale et de son activité. Nous sommes un partenaire qui tente d'être actif. Nous avons, l'année dernière, en prévision du Sommet mondial sur le développement durable, participé à la préparation de cet *"Atlas mondial du développement durable"* qui, je crois, est un succès de librairie. Vous avez d'ailleurs raison de promouvoir vos ouvrages.

Il y a trois ans, nous étions ici réunis et j'étais venu vous présenter l'action de Suez pour le développement durable, alors que ce sujet n'était pas autant à la mode qu'aujourd'hui. Nous étions alors ensemble des précurseurs quant à nos réflexions et nos enjeux. Depuis trois ans, le monde a effectivement profondément changé et le groupe Suez se doit de s'adapter à ces changements. C'est pourquoi, vous y faisiez allusion, j'ai, le 8 janvier, lancé un plan d'actions sur deux ans afin de renforcer la solidité du groupe, sa rentabilité et de le rendre plus réactif face à un environnement mondial devenu plus dur et changeant, fait de ruptures et de crises. Ce plan a effectivement pu créer des inquiétudes, notamment auprès des partisans du développement durable. Je souhaite d'ailleurs très directement y répondre ce matin.

Concernant le constat d'un monde qui a profondément changé, je reprendrai la terrible formule de Kofi ANNAN en disant que *"nous sommes entrés dans le XXI^e siècle par une porte de feu"*. Il faut rappeler que, depuis deux ans, nous remarquons une accumulation et une concentration de crises dans le monde avec, évidemment, les événements du 11 septembre 2001, l'éclatement de la bulle Internet, le ralentissement de la croissance mondiale après dix années de croissance ininterrompue dans les années 90. Avec le basculement du siècle, nous avons pénétré dans une période de stagnation de l'économie, où les trois moteurs traditionnels de l'économie mondiale que sont le Japon, l'Allemagne et les États-Unis fonctionnent simultanément pratiquement au ralenti. Les crises financières et monétaires, l'effondrement de certains pays comme l'Argentine, les crises de change comme au Brésil, les faillites retentissantes, telle celle d'ENRON et une crise de confiance affectent le capitalisme et ses règles dans son ensemble.

Notre groupe, malgré sa grande solidité, comme beaucoup d'autres, en a évidemment subi le contrecoup, même si j'aime toujours à rappeler que nous avons, dans cette période, su résister aux analystes financiers et aux banquiers qui, sur le modèle d'ENRON, nous conseillaient avant sa chute d'abandonner nos actifs de production d'électricité pour nous lancer à corps perdu dans une espèce d'économie virtuelle du *trading* énergétique, ce que nous avons, les yeux ouverts, rejeté.

Vous vous souvenez qu'à cette époque ENRON avait voulu entrer dans le métier de l'eau. Cette tentative dans ce domaine a duré deux ans, pour se solder par une faillite de cette activité. ENRON nous avait proposé de participer, aux États-Unis, à une "bourse de l'eau", sur le modèle des bourses de l'électricité, ce que nous avons, dès le début, catégoriquement rejeté, non pas pour une question d'appréciation sur le *business model* d'une bourse de l'eau, mais simplement pour une question de principe, et j'y reviendrai. Notre métier n'est pas "marchand d'eau" mais "prestataire de services". Imaginer une bourse dans laquelle le prix *spot* de l'eau dépendrait de sa rareté ferait de ses opérateurs le contraire de ce que nous souhaitons être.

Comme d'autres, Suez a été notamment gestionnaire de services publics fortement atteints par la crise argentine, par certaines dévaluations dans d'autres pays et également par les crises boursières. Certains de nos actifs étaient cotés. Les bourses se sont effondrées et nous avons subi ce contrecoup.

Je précise que notre activité est restée cependant extrêmement soutenue. Notre chiffre d'affaires nous place aujourd'hui au cinquième rang des entreprises françaises. Il a été l'année dernière en

croissance de près de 9 %, et notre résultat d'exploitation est resté stable malgré l'accumulation des crises externes sans lesquelles la croissance aurait été très forte. Tous les bons marins savent que, dans la tempête, il faut border la voile. De plus, il faut savoir, en fonction de notre appréciation du futur, nous préparer à l'avenir. J'ai personnellement une vision un peu pessimiste concernant les années 2003 et 2004, indépendamment du risque de conflit que nous connaissons. L'économie mondiale ne repartira pas très vite en 2003 et 2004. Comme les autres, je n'en sais rien précisément, mais mon devoir est de préparer le groupe même à l'éventualité d'une dégradation supplémentaire de la situation économique internationale. C'est ce que nous allons faire.

Notre plan d'actions porte sur cinq points :

1. La réalisation d'un important programme de cessions d'actifs afin de réduire d'un tiers notre dette.
2. L'accroissement de la rentabilité de nos activités notamment les plus récentes, par des efforts généralisés de réduction de coûts.
3. Le ralentissement du rythme des investissements, alors que nous avons été pendant deux années consécutives le premier investisseur français.
4. La réduction de notre exposition à certaines natures de risques exogènes, sur lesquels nous n'avons pas de prise, comme trop exposer de capitaux dans les pays émergents. C'est l'un des risques que nous voulons réduire, mais ce n'est pas le seul.
5. La mise en place d'une organisation plus opérationnelle afin de réorganiser le groupe dans une structure plus légère et plus industrielle, au terme d'un certain nombre d'années de construction du groupe.

Nous sortons d'une période de cinq ou six ans de création de ce groupe. À cette époque, il n'existait pas dans sa forme actuelle. Nous sommes depuis devenus l'un des principaux groupes français et, vous le rappelez, au niveau européen dans l'énergie, et mondial dans l'eau et la propreté.

Après une période de constitution et de croissance rapide, nous avons plus que doublé notre assise industrielle et financière dans nos métiers que sont l'énergie et l'environnement. Nous devons maintenant structurer, organiser et gérer cet ensemble assez large. Évidemment, l'évolution de l'économie mondiale nous incite davantage à le faire et à ajuster notre périmètre aux limites.

La nouvelle physionomie du groupe SUEZ est aujourd'hui un siège unique au lieu de quatre, situés entre Paris et Bruxelles. Il est constitué de quatre branches d'activités dont deux dans l'énergie, Electrabel pour l'Europe et EGI pour le reste du monde. Cela représente les deux tiers de notre activité. Nous sommes un groupe d'énergie et d'environnement, dans lequel l'énergie représente le principal métier. Deux branches également sont consacrées à l'environnement, l'une pour la clientèle locale, municipale, et l'autre pour la clientèle industrielle. Deux de nos branches sont localisées à Bruxelles, une à Paris, qui est l'environnement municipal, l'autre à Chicago pour les investissements industriels. Le tout est désormais coiffé par un siège unique.

Il s'agit donc d'une organisation extrêmement simple. C'est une nouvelle physionomie adaptée à l'histoire du groupe qui devient très industriel, mais aussi qui parachève cette construction depuis quelques années d'un groupe intégré à partir de groupes centenaires très diversifiés, deux belges (Société générale de Belgique et Tractébel), puis deux français (Compagnie financière de Suez et Lyonnaise des eaux). Cette intégration vise à bâtir un groupe industriel intégré à vocation mondiale dans l'énergie d'environnement, et notre nouvelle structure nous permet d'atteindre cet objectif.

Ce groupe est présent dans des métiers d'énergie d'environnement qui répondent à des besoins fondamentaux pour la vie et l'activité des hommes, qui ont un lien très fort avec le milieu naturel. C'est vrai pour l'eau et la propreté des déchets, mais aussi pour l'électricité et le gaz, en particulier de par leurs modes de production. Il s'agit d'une physionomie nouvelle mais d'un engagement fidèle aux principes de développement durable. Ce n'est pour nous ni une mode ni un air du temps ; c'est une vraie vision, qui constitue un point absolument fondamental dont, j'espère, nous pourrions discuter plus ultérieurement. Nous ne pouvons pas, pour l'entreprise, réduire le développement durable au souci de préserver l'environnement et à l'équité sociale. Le volet économique est trop souvent oublié.

Concernant le développement et l'efficacité économique, le développement durable est le bon équilibre entre les trois. C'est un équilibre qui peut être variable dans le temps, en fonction de la situation économique, environnementale et sociale. Il est essentiel d'assurer la pérennité de l'entreprise, car, le jour où elle ne serait plus rentable, il ne servirait à rien de se fixer des objectifs en matière d'environnement et de dimension sociale, l'entreprise disparaîtrait purement et simplement et, avec elle, l'emploi et la création des richesses.

J'ai la conviction que cette expérience de développement et cette nécessité de rentabilité sont absolument compatibles avec le respect de nos valeurs :

- L'éthique est fondée sur une charte que nous avons fait approuver il y a cinq ans par notre Conseil d'administration, avec un réseau de 80 déontologues dans le groupe et des lettres de conformité à cette charte que me signent chaque année les principaux dirigeants opérationnels du groupe.

- Le principe d'équité sociale est illustré par notre charte sociale internationale. C'est un document qui n'est pas uniquement conçu par le conseil d'administration puisqu'il s'agit d'un accord d'entreprise dont est signataire la totalité des syndicats européens de notre groupe. Je l'ai adressée à l'ensemble de nos salariés en Europe et dans le monde entier. Sa validité a été étendue au monde, à l'ensemble de nos activités mondiales dans 130 pays, bien que négociée dans un cadre du Comité d'entreprise européen.

- Nous avons la volonté de contribuer à une mondialisation socialement responsable au travers de nos chantiers menés au sein de l'Observatoire social international que certains d'entre vous connaissent, que nous avons créé et qui maintenant mène sa vie d'association de façon relativement autonome. Il réunit périodiquement des acteurs politiques, syndicalistes, des associations, des ONG, des organisations, des responsables internationaux et des responsables d'entreprise, pour débattre de thèmes tel que la dimension sociale de la mondialisation.

- En matière d'environnement nous avons également fondé une charte élaborée avec toutes nos équipes et approuvée en Conseil d'administration. Elle pose les bases d'un management responsable qui permet le développement d'une politique environnementale commune au groupe. Chaque société du groupe adopte une déclaration d'engagements environnementaux et fixe des objectifs mesurables. Aujourd'hui, la moitié des chiffres d'affaires est couverte par des systèmes de management environnementaux et, bien entendu, ce pourcentage s'accroît.

Nous avons activement participé au Sommet mondial du développement durable à Johannesburg. J'y suis personnellement allé avec nos équipes et suis, à la demande du WBCSD, intervenu au cours du *Business Day* sur le thème de la bataille de l'eau. Nous avons, avec nos équipes, décidé de participer très activement aux événements qui associaient les chefs d'État et de gouvernement sur les thèmes de l'eau et du développement, organisés notamment par le Global Compact dont nous sommes membres depuis l'origine et auquel nous invitons d'autres entreprises à venir.

Vous savez peut-être que nous avons joué un rôle important. Nous avons plaidé pour la prise en compte de la question de l'assainissement dans les objectifs du plan d'actions de Johannesburg. In fine, dans les conclusions de Johannesburg, les 70 chefs d'État ont décidé qu'il fallait, dans le domaine de l'eau, se fixer comme objectif, en quinze ans, de réduire de moitié le nombre des personnes qui n'ont pas accès à l'eau, mais également -et c'était nouveau- de réduire de moitié ceux qui n'ont pas accès à des services d'assainissement car il y en a aujourd'hui 2,5 milliards dans le monde.

Ce plan d'actions définit clairement deux axes pour l'instauration d'un développement durable à l'échelle de la planète :

- Le premier est la réduction des inégalités entre les pauvres et les riches, entre le Sud et le Nord,
- le second est l'évolution des modes de production et de consommation pour la préservation des ressources naturelles.

Nous souscrivons complètement à ces deux orientations. Je voudrais vous montrer quelques exemples et démontrer la façon dont nous concourons à leur mise en œuvre aujourd'hui et demain.

La réduction du fossé entre le Nord et le Sud

Je voudrais avant tout rendre hommage à ceux de nos collaborateurs qui s'engagent personnellement et bénévolement dans cette action. Ils sont très nombreux au travers d'associations que nous soutenons comme Aqua-assistance, Energie-assistance, qui sont en développement dans nos trois métiers, ou encore dans un partenariat avec les volontaires des Nations Unies. Ils interviennent dans des opérations, parfois de courte durée, pour aider des communautés des pays en développement à résoudre des cas d'urgence ponctuels. Nous leur apportons un support logistique et financier.

Cette action est effectivement admirable, mais elle ne peut, à l'échelle de la planète, représenter un bouleversement des situations. Il s'agit surtout d'une prise de conscience pour eux, par un effet d'entraînement, des besoins de ces populations démunies. Cela permet de pénétrer en profondeur notre propre organisation.

"La vraie bataille de l'eau"

Mais notre engagement va plus loin, au travers ce que nous avons appelé "*la vraie bataille de l'eau*". Tout a commencé au lendemain du 11 septembre, lorsque nous avons réuni les 20 experts mondiaux du Water Resources Advisory Committee, que nous avons créé, composé d'experts internationaux venus principalement des pays émergents et avec lesquels nous débattons régulièrement sur les thèmes de la ressource en eau dans le monde. Ils nous ont expliqué que notre entreprise, en tant que première entreprise mondiale dans le domaine de l'eau, se devait de lancer un appel aux grandes institutions internationales et d'alerter la communauté internationale. Je leur avais alors répondu qu'en tant qu'experts ils devaient s'exprimer et parler, car nous partageons un certain nombre d'idées. Ils nous ont alors rappelé que les experts qui prennent la parole ne sont pas entendus, que cela n'aurait pas la répercussion que pourrait avoir celle d'un chef d'entreprise privée qui rappelle haut et fort un certain nombre de principes. Je l'ai donc fait.

Quelles étaient nos réflexions communes avec ces experts et nos équipes ? Comment ne pas voir, surtout après le 11 septembre, que le basculement du monde est d'abord celui de la dérive économique des continents ? Le fossé qui s'accroît entre les pays riches et les pays pauvres crée un terrain favorable aux ruptures, aux extrémismes. L'accès à l'eau est l'un des éléments, mais ce n'est pas le seul, au cœur de ces enjeux. Il existe plus de 1 milliard de personnes qui n'ont pas accès à l'eau et, plus que jamais, il nous faut inventer des réponses nouvelles à une situation qui s'aggrave. Il faut aussi chasser quelques vieilles lunes. C'était le sens de notre appel.

L'engagement d'un groupe comme le nôtre dans l'amélioration des conditions de vie des populations urbaines défavorisées contribue modestement à réduire une fracture qui contient les germes de confrontations futures. Cet engagement est évidemment bien antérieur au 11 septembre. Il remonte aux années 80 lorsque nous avons pris des responsabilités croissantes dans la gestion des services locaux des grandes municipalités, des mégapoles dans le monde.

Pourquoi "*vraie bataille de l'eau*" ? L'eau est un enjeu géopolitique qui peut être porteur de risques de conflits. Il ne faut cependant pas exagérer ce risque et, contrairement aux idées reçues, l'eau est souvent avant tout un facteur de rapprochement des peuples.

A titre d'exemple, rappelons qu'au cours des quatre dernières décennies neuf conflits armés ont certes eu lieu, qui ont eu pour origine l'accès à l'eau. Dans le même temps, 141 traités entre États étaient signés sur la gestion concertée des ressources d'eau transfrontalières, comme le traité indo-pakistanaise sur l'Indus, signé en 1960 entre deux pays entre lesquels il existait une extrême tension. Il n'a jamais été remis en cause malgré les trois conflits armés qui ont opposé ces deux nations. Il faut éviter de trop fantasmer sur les guerres et les conflits autour de l'eau, sans pour autant en nier, dans certains cas, la réalité. Il faut s'attaquer à la vraie bataille de l'eau, celle qui tue insidieusement 30 000 enfants chaque jour, et qui fait que 1 milliard d'hommes et de femmes n'ont pas accès à cette ressource.

Cette guerre se situe sur le terrain des équipements, du sanitaire et du social. Nous constatons que, malgré la mondialisation, les chiffres n'ont en fait guère évolué au cours des dix dernières années. En particulier la proportion d'urbains bénéficiant de l'eau potable a régressé presque chaque jour, en raison de l'extraordinaire concentration urbaine et des déplacements de populations dans les pays émergents. De plus, les efforts de développement des réseaux d'assainissement des eaux usées n'ont pas du tout suivi la croissance démographique et l'explosion urbaine. Au forum de La Haye, en 2000, le Conseil mondial de l'eau a montré qu'il fallait plus que doubler le rythme annuel des investissements consacrés au secteur de l'eau pour parvenir à une situation qui commencerait à devenir satisfaisante en 2025. Nous en sommes évidemment très loin.

Depuis une dizaine d'années, les institutions internationales, et tout particulièrement la Banque mondiale avec laquelle nous travaillons très étroitement, ont prôné, comme axe de renouveau des politiques de l'eau, le partenariat public/privé afin de mobiliser de nouvelles sources de financement et d'appliquer des méthodes de gestion plus efficaces. Pour un groupe comme le nôtre, qui dispose d'une expérience séculaire dans le partenariat avec les collectivités locales -nous sommes nés par ce partenariat pour la gestion des services d'eau-, cela a été une mutation extraordinaire. Ce modèle donne des résultats concrets, et de nombreux gouvernements continuent d'engager des réformes pour le promouvoir.

Il faut qu'un certain nombre de conditions soient respectées et nous y reviendrons. Développer ce modèle est utile, avec des règles claires qui sont le fruit d'une concertation étroite entre les gouvernements, les autorités locales et les institutions financières multilatérales. Ce modèle suscite des débats au caractère un peu dogmatique. Certains invoquent l'horreur que serait une privatisation de l'eau en tant que bien, sa transformation en bien marchand, ou encore la mondialisation de l'industrie de l'eau.

Je voudrais rappeler les quatre principes que j'avais énoncés dans le document sur "*La vraie bataille de l'eau*", adressé aux responsables des chefs de gouvernement dans un certain nombre de pays. Ces principes ont beaucoup surpris venant d'un patron d'une multinationale privée.

- *Premier principe*

L'eau est un bien commun. Non seulement nous ne préconisons pas la privatisation de l'eau en tant que telle, mais nous sommes opposés à la privatisation de la ressource de l'eau qui n'est pas un bien. Il ne s'agit pas d'une marchandise comme les autres. Nous ne sommes pas des marchands d'eau et nous ne livrons pas un produit ; mais nous assurons le service de rendre disponible à chacun dans la zone qui nous est confiée et en permanence une eau purifiée ; ensuite, nous restituons les eaux usées au milieu naturel après les avoir débarrassées de leur pollution. C'est le prix de ce service qui est facturé et non l'eau comme matière première.

C'est la raison pour laquelle dès qu'ENRON nous avait proposé, aux États-Unis, de participer à la bourse de l'eau, nous avons refusé. En tant que deuxième distributeur d'eau aux États-Unis, nous avons tout fait, avec succès, pour tuer ce projet. Celui-ci aurait donné une image contraire à ce qu'est notre vocation de sociétés d'eau dans le monde.

- *Deuxième principe*

Notre deuxième principe est que nous considérons que la privatisation des infrastructures de l'eau dans les pays en développement n'est pas souhaitable ni nécessaire. Nous avons suffisamment démontré l'intérêt du partenariat public/privé, dans lequel les infrastructures sont confiées à l'opérateur pour la durée de son contrat. Reste à lui de les entretenir et de les améliorer, sans qu'il en soit propriétaire. D'ailleurs, demander au secteur privé d'acheter ce qui existe déjà ne sert à rien. S'il est prêt à investir dans certaines conditions dans les pays émergents, il est important que cet argent frais soit réellement utilisé à améliorer la situation, sur le terrain, des réseaux, de la qualité de l'eau, à favoriser l'extension des réseaux pour connecter davantage de gens. Mais s'il s'agit d'acheter ce qui existe, au lendemain de l'investissement de cet argent, il ne se sera rien passé sur le terrain et la situation de ceux qui manquent d'eau sera restée la même.

C'est sur ce modèle de gestion déléguée que, dans certaines villes comme Casablanca ou Buenos Aires, nous avons investi plus de 2 milliards de dollars dans des ouvrages comme des usines, des réseaux, des réseaux d'adduction d'eau. Nous avons connecté plus de deux millions de personnes qui n'avaient pas accès à l'eau. Ces ouvrages reviendront gratuitement aux collectivités à la fin du contrat de concession. C'est donc par un abus de langage que l'on parle parfois de "privatisation" pour évoquer ces modèles qui en diffèrent fondamentalement.

L'implication du secteur privé dans le partenariat public/privé peut prendre différentes formes. Je suis certain que la privatisation à l'anglo-saxonne, dans laquelle le secteur privé achète les actifs et les gère, est un mauvais système qui peut, à juste titre, heurter les sensibilités politiques et sociales. De même, ce système n'est pas bon sur le plan financier. Il revient à une sous-optimisation financière puisqu'il gèle des sommes consacrées uniquement à changer le statut de propriété des infrastructures. Il existe d'autres systèmes qui vont de la concession, de l'affermage, en passant par le contrat d'opération et de maintenance comme celui que nous avons fait à Porto Rico, juste sous contrat d'assistance technique, dans lesquels l'implication du secteur privé ne remet pas en cause la propriété des actifs, qui, à mon sens, doit rester entre les mains des collectivités locales.

Dans notre partenariat public/privé, chacun a son rôle : celui de décideur, de donneur d'ordres, de contrôleur doit impérativement rester entre les mains de l'autorité publique. Le secteur privé, qui a le savoir-faire, la capacité de s'engager sur le long terme, doit apporter sa technologie, sa capacité managériale, ses équipements et ses équipes.

- *Troisième principe*

Le terme de "mondialisation" n'a, pour moi, pas de sens lorsqu'il est appliqué au service de l'eau. Partout dans le monde, nous assurons les services de proximité. Presque partout dans le monde, l'eau est restée une prérogative des collectivités locales et territoriales. C'est le cas en France où nous assurons des services de proximité. Nous gérons des ressources locales, nous sommes en contrat avec des collectivités territoriales et nous utilisons des infrastructures fixes, à la différence d'autres secteurs évoqués dans la mondialisation.

Nous ne pouvons, évidemment, rien délocaliser dans le domaine de l'eau. Tout se passe au plus près des consommateurs. Nous intervenons principalement dans le cadre de sociétés locales dont nous partageons le plus possible le capital, avec des investisseurs qui souvent sont les collectivités locales elles-mêmes, ou encore des acteurs privés locaux.

- *Quatrième principe*

Le droit universel à l'accès à l'eau doit être reconnu, au-delà des déclarations de principe. Notre rôle est de faire notre métier, faire chaque jour de ce droit une réalité un peu plus forte. Il faut savoir que, parmi nos 100 millions de clients dans le monde, 9 millions vivent en dessous du seuil de pauvreté. Desservir ces populations est l'un des principes des objectifs que nous essayons d'atteindre à travers nos contrats. Si nous évoquons l'Argentine, l'une de nos plus grandes fiertés est d'avoir pu connecter, à Buenos Aires, 1 600 000 habitants -je citais précédemment le chiffre de 2 millions en incluant Casablanca- au réseau d'eau potable et près de 1 million à l'assainissement, cela sans augmenter le prix de l'eau qui est, aujourd'hui, à Buenos Aires, plus faible qu'avant notre arrivée.

De même dans un pays aussi difficile que la Bolivie, tous les habitants de La Paz auront accès à l'eau potable avant la fin de cette année, alors qu'ils n'étaient que 60 % en 1997. Ces nouveaux clients sont souvent des familles plutôt défavorisées, et nous avons été amenés à développer une pratique sociale d'approche avec des associations pour accéder dans de bonnes conditions aux habitants des bidonvilles. Nous avons dû réinventer des modes de conduite de projets, des normes techniques adaptées aux particularités des communautés locales. Nous avons associé ces communautés aux décisions et, parfois, à la réalisation des ouvrages, en nous appuyant sur des actions d'associations, d'ONG locales. Là où ces solutions ont été mises en œuvre, dans les bidonvilles, les *slums*, le prix de l'eau a souvent été divisé par 10 et parfois plus par rapport à celui pratiqué par des revendeurs d'eau. Il n'existait pas de distribution d'eau dans ces zones et nous avons dû la créer. Les familles qui vivaient dans ces bidonvilles devaient avoir accès à des vendeurs d'eau de qualité médiocre et à un prix relativement élevé puisqu'il a pu être diminué.

Le paradoxe aujourd'hui, et qui est parfois insupportable, est que dans les pays non équipés de gestion collective de l'eau, plus vous êtes pauvre et plus vous payez cher une eau de qualité très médiocre. Clairement, raccorder les quartiers défavorisés au réseau collectif contribue indiscutablement à l'équité sociale. Si nous nous plaçons du point de vue des décideurs publics, ils doivent en permanence arbitrer entre les principaux usages de l'eau, l'agriculture, l'industrie, la consommation domestique. Nous savons que la ressource en eau douce est limitée dans le monde. Nous savons également que les prélèvements liés à l'irrigation sont souvent dix fois supérieurs à ceux des usages domestiques. Cela constitue souvent le nœud des tensions sur la ressource en eau. Il existe à l'évidence des marges de gestion considérables, des marges de productivités dans la gestion de l'irrigation, la moitié de l'eau qui est prélevée à la base n'arrivant pas à la plante. Des solutions technologiques sont connues, mais qui n'ont pas encore été mises en œuvre à grande échelle, faute de capacités à s'organiser et à investir.

Pour répondre à la totalité de ces défis, il faut, certes, de l'argent, mais ce n'est pas suffisant. Il faut envisager une nouvelle approche. L'argent est nécessaire, et le Conseil mondial de l'eau avait estimé à 180 milliards de dollars par an pour les seuls pays en développement ce qu'il faudrait investir pour atteindre l'objectif de réduction de moitié en quinze ans du nombre de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable.

C'est aussi tout le sens de notre appel, avec notre témoignage de praticien sur le terrain, et cela n'est pas toujours facile. Créer des conditions pour conjuguer financements privés et fonds nationaux et multilatéraux, est clairement le rôle du politique. Il faut bien rappeler que le secteur privé, lorsqu'il opère dans le domaine de l'eau, le fait toujours sous le contrôle d'une autorité publique. Il n'a nulle part dans le monde le droit d'aller de sa propre initiative assurer sa distribution d'eau à une seule personne. C'est aux autorités politiques et publiques de décider si elles veulent le faire seules, si elles choisissent ou non de faire appel au secteur privé, de décider quelle forme de gestion privée l'entreprise exercera dans le cadre d'un contrat qui s'inscrira dans ce partenariat public/privé.

Aux autorités politiques l'initiative et le contrôle ; au secteur privé, là où il est choisi et si on estime qu'il peut apporter quelque chose, l'exécution de ce contrat et la gestion.

Les groupes privés sont entraînés à intervenir rapidement, à atteindre des résultats concrets vérifiables puisque nous travaillons avec des données chiffrées, à mobiliser des moyens financiers dans des pays où les budgets publics sont souvent limités. Nous sommes prêts à poursuivre nos efforts pour inventer des solutions techniques, contractuelles, financières adaptées aux spécificités des communautés à desservir. L'enjeu est de taille : si rien n'est fait, il y aura, en 2025, 4 milliards d'hommes et de femmes qui n'auront pas un accès satisfaisant à l'eau potable.

Ma conviction personnelle est que le débat sur le "tout-privé" ou le "tout-public" est un peu stérile. Le monde a besoin des énergies des uns et des autres. Opposer le politique et l'économique dans le domaine de l'eau risque de se faire aujourd'hui au détriment des populations les plus démunies. La bataille de l'eau n'est pas une bataille du secteur privé contre le secteur public. Là où le secteur public fait convenablement son travail, le secteur privé n'est pas nécessaire. C'est une évidence de bon sens et c'est, de toute façon, à l'autorité publique de le décider partout dans le monde. La plus petite des communes française a le pouvoir absolu de décider de ce qu'elle veut faire, si elle veut gérer elle-même, faire appel au secteur privé et quelle forme d'intervention il pourrait y avoir.

Les enjeux dans le monde sont tels qu'il faut utiliser toutes les ressources, le savoir-faire et les bonnes volontés. Il faut une mobilisation, et Johannesburg y a contribué, des responsables de la planète des grands États développés de l'Europe, des pays émergents, des institutions multilatérales, des ONG, des entreprises privées, parce que la solution passe par une collaboration pour apporter ensemble des réponses -il n'existe pas de solution miraculeuse au problème de l'eau- et chercher à atteindre ces fameux objectifs du millénaire.

Il existe une variété de formules. Nous avons contribué dans la brochure sur la bataille de l'eau à montrer la grande variété, la palette de choix qui s'offraient aux responsables politiques qui doivent décider. C'est cet appel que j'avais adressé à 180 chefs d'États. J'avais été surpris de l'écho auprès de certains chefs d'État. Certains ont répondu de façon très argumentée à cet appel, d'autres ont téléphoné. Cet appel a cheminé jusqu'au Sommet de Johannesburg. Vous savez que l'eau doit devenir une priorité

dans les plans de développement des pays et il faut maximiser l'impact des budgets publics si nous voulons attirer les capitaux privés. C'est plus difficile qu'auparavant dans la situation de l'économie mondiale. Voilà le sens de notre appel sur "la vraie bataille de l'eau".

Les difficultés que nous rencontrons en Argentine et à Manille ne contredisent pas notre démarche. Il semble même qu'elles la renforcent. Nous avons souligné, partout dans le monde, la nécessité d'un vrai partenariat public/privé, où chacun respecte ses engagements et son contrat. Suez a toujours tenu, tient et tiendra toujours tous ses engagements partout dans le monde. Lorsque nous signons un contrat, nous avons la réputation de toujours tenir nos engagements. C'est pourquoi quand une ville comme Chongqing, à l'intérieur de la Chine, qui est la première agglomération du monde avec 30 millions d'habitants, nous choisit pour un contrat sur cinquante ans, c'est parce qu'elle sait que nous respecterons nos engagements pendant cinquante ans.

En revanche, nous sommes deux à signer un contrat et nous exigeons de nos partenaires qu'ils tiennent leurs engagements car nous prenons des risques financiers qui ne sont pas marginaux. Nous avons, pendant neuf ans, en Argentine, apporté des améliorations considérables au système de distribution d'eau. Cependant, le risque lié au change, à une dette en dollars car il n'y existe pas de marché financier local en Argentine, cette épée de Damoclès que nous savions sur nos têtes a fini par tomber et nous a coûté très cher, 700 millions d'euros ...

Manille est un cas différent, avec un contrat que nous avons toujours respecté. Nous avons d'ailleurs amélioré la situation à Manille, mais ce contrat prévoyait, dans certaines conditions, qui se sont réalisées, des hausses de tarifs que le client n'a finalement pas voulu respecter. Il est donc clair que nous sommes décidés à tenir nos engagements partout dans le monde, mais lorsque nos partenaires prennent la liberté de rompre le contrat en ne respectant pas les leurs, nous pouvons à ce moment prendre la décision de reprendre notre liberté.

C'est pédagogique, notamment vis-à-vis de la majorité des municipalités dans le monde qui font des efforts pour respecter leurs contrats. S'il suffisait qu'une municipalité décide de ne pas honorer sa propre signature et que rien ne se passe, cela aurait un effet de découragement total chez ceux qui font des efforts. Ce serait décourageant aussi si le secteur privé n'adoptait pas une attitude de rigueur et d'engagement comme que celle que nous avons choisie.

Concernant Manille, au cours des cinq années du contrat, la performance technique de la société dont nous sommes actionnaires, a permis d'améliorer considérablement la qualité du service. En cinq ans, le taux de couverture de cette très grande agglomération est passé de 62 % à 84 %, ce qui représente 30 % d'amélioration de la production de l'eau potable. 560 000 habitants qui résident dans les quartiers défavorisés ont été connectés. Suite à la crise asiatique de 1997, qui avait durement frappé les Philippines, nous avons passé un contrat avec la municipalité, qui étalait des augmentations tarifaires afin de permettre la poursuite d'un service de bonne qualité. C'est l'engagement dont nous avons accepté l'étalement. Au moment où les augmentations de tarifs devaient intervenir, cet accord n'a pas été honoré par notre partenaire. Nous avons alors pris la décision avec notre co-partenaire, qui était majoritaire -il s'agit d'un grand groupe philippin-, de mettre fin à ce contrat et de "remettre les clefs" à la ville puisqu'elle ne voulait pas respecter son engagement.

Lorsque nous disons que nous voulons réduire d'un tiers notre exposition dans les pays émergents, cela s'exprime en termes de capitaux engagés. Il faut être clair. Nous ne sommes pas les banquiers du tiers monde. Nous sommes un groupe privé et notre savoir-faire est technique, technologique et managérial. Nous sommes les premiers à avoir décidé de l'exercer dans le monde entier et pas seulement dans notre pays d'origine, sur notre marché domestique. Nous ne pouvons pas prendre à notre charge tous les risques de change de l'ensemble des pays émergents. Les formes d'actions que nous sommes prêts à prendre dans ces pays sont moins capitalistes. A Porto Rico, que j'évoquais précédemment, il s'agit d'un contrat d'opérations de maintenance. Nous n'investissons pas ou marginalement. C'est pratiquement un contrat d'affermage. Nous gérons, nous prenons des engagements d'amélioration de la qualité de l'eau, de l'assainissement. Cela concerne 5 millions de personnes. Nous sommes là dans notre rôle le plus pur, qui consiste à apporter une expertise technique et des services.

La question du financement et de la couverture du risque de change est une question absolument essentielle si l'on veut développer le partenariat public/privé. Si nous ne traitons pas convenablement cette question de l'intervention des entreprises du secteur privé dans les pays émergents, cela se réduira considérablement. C'est d'ailleurs pourquoi Michel CAMDESSUS a été chargé d'animer un groupe de travail sur les modalités de financements, notamment de l'eau, dans les pays émergents. Ce groupe doit en principe rendre ses conclusions à Kyoto et essayer de trouver les meilleures réponses pour conjuguer les efforts des secteurs privé et public, afin notamment de couvrir les risques de change.

Les accidents que nous avons vécus montrent l'impérieuse nécessité, pour les pays en développement et surtout pour ceux qui sont les moins développés, d'apporter des réponses satisfaisantes à cette question. Notre appel sur "la vraie bataille de l'eau", conjugué précisément à cette réflexion décidée par les plus hautes instances mondiales, multilatérales, et confiée à une personnalité de tout premier plan comme Michel CAMDESSUS, prouve que cette prise de conscience existe et que des réponses doivent être trouvées.

Nous en avons aujourd'hui fait les frais en Argentine et à Manille. Notre réponse a d'ailleurs été différente dans les deux cas. Je souhaite préciser que, à Buenos Aires, notre fierté aujourd'hui est que nous avons perdu 700 millions d'euros sur ce seul contrat, mais que chacun de nos 11 millions de clients, le tiers de la population argentine, depuis l'effondrement de ce pays dans les années 2000, a été desservi en eau au même prix qu'auparavant, 7 jours sur 7, 24 heures par jour, sans aucune discontinuité depuis le début de la crise. Nous avons assumé notre mission malgré l'extraordinaire difficulté de la situation en Argentine. La première instruction que j'ai donnée à mes équipes était d'assurer coûte que coûte notre devoir d'apporter de l'eau à toutes ces populations, quel que soit l'état de délabrement et de désorganisation du pays. Nous l'avons fait et nous le poursuivons, ce qui ne nous empêche pas de défendre nos intérêts vis-à-vis des créanciers, des banquiers, des autorités argentines.

Concernant l'évolution des modes de production et de consommation, je serai bref. Cela concerne essentiellement le secteur de l'énergie. Je voudrais malgré tout en dire un mot puisque c'est notre premier métier de par son chiffre d'affaires.

Si notre groupe a pour mission de délivrer de l'énergie, de l'électricité ou du gaz compétitifs, nous sommes évidemment attentifs à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la mise en œuvre des énergies renouvelables.

Début 2002, les énergies primaires que nous consommons dans notre métier de l'énergie étaient de 35 % pour le nucléaire, 37 % pour le gaz consommé dans les turbines gaz-vapeur - nous sommes le premier exploitant mondial de ces turbines qui sont l'une de nos grandes spécialités- et 21 % pour le charbon et le pétrole. La proportion d'électricité en provenance de sources renouvelables par rapport à l'énergie produite était de 18 %. C'est un chiffre élevé, qui est réalisé en grande partie avec l'hydraulique dont nous sommes un acteur significatif. Nous sommes aujourd'hui, au Brésil et au Chili, le premier producteur privé d'électricité et notre production est à 95 % d'origine hydraulique.

Les barrages hydrauliques peuvent d'ailleurs constituer une application exemplaire du développement durable, à condition de respecter un double engagement d'efficacité technique maximale et d'impact environnemental et social minimal.

Je vous citerai l'exemple du dernier barrage que nous avons construit au Brésil, à Cana Brava. Je l'ai inauguré avec le président CARDOSO en juillet dernier. Nous avons consacré une part significative du budget du développement à la réalisation de ce barrage et nous avons conduit autour de ce projet 20 programmes sociaux environnementaux et 35 actions de recherche universitaire. La société locale que nous avons créée a été reconnue par la Banque inter-américaine de développement et a remporté un prix de la meilleure pratique environnementale, décerné par un magazine économique brésilien réputé, concernant la manière dont nous avons contrôlé l'impact environnemental des centrales hydroélectriques et également la formation de cette masse d'eau sur l'écosystème environnant.

Depuis vingt ans, des progrès techniques et économiques améliorant l'efficacité de l'énergie éolienne ont été réalisés. Nous pouvons aujourd'hui dire qu'il s'agit de la filière de production des énergies renouvelables qui se développe le plus dans le monde, même si elle a encore besoin d'un coup

de pouce tarifaire, de subventions. Elle ne se développerait pas spontanément sans incitations publiques. Nous avons décidé d'être actifs dans ce domaine et nous le sommes déjà près de Bruges, le long du canal Baudouin. Electrabel a inauguré le plus grand parc éolien de Belgique. C'est Elyo qui gère à Roquetaillade (Aube) une ferme de plus de 5 mégawatts, ce qui n'est pas négligeable.

L'éolien se développera beaucoup *off-shore*, en particulier en Europe. Nous sommes en train de réaliser, au large de Knokke-le-Zout, tout près de la frontière, un parc de 50 éoliennes, à 15 km de la côte, sur un haut-fond. Une première tranche de 20 mégawatts devrait être mise en service à la fin 2003. Nous nous développons aussi un peu dans l'énergie solaire et dans la biomasse.

Je voudrais, pour conclure, vous dire un petit mot des modes de consommation.

De nombreux clients des industriels, notamment, veulent consommer moins d'eau, moins d'électricité et produire moins de déchets. Nous avons décidé d'être leur conseil dans ces domaines. Nous nous efforçons de les aider en les conseillant dans leur conception des systèmes de consommation d'eau, de consommation et de production de déchets et de consommation électrique. Par exemple, Electrabel en Belgique met à la disposition de ses clients industriels des logiciels sophistiqués pour leur permettre de connaître les consommations, point par point et partout dans leur exploitation. Cela permet évidemment de prendre les mesures adaptées pour réduire ces consommations.

Nous sommes aussi engagés en Angleterre dans des programmes de *waste minimisation*, où notre rémunération est conditionnée par la réalisation de performances portant sur la réduction des déchets et leur valorisation. C'est une approche intelligente de la part de deux groupes dont il serait absurde de penser que notre intérêt premier serait de maximiser à la fois la consommation d'eau, la consommation électrique et la production de déchets. Nous devons être les partenaires de nos clients, des entreprises, et asseoir notre propre rémunération sur les économies que nous faisons faire à nos clients, notamment industriels.

Pour conclure, je voudrais dire quelques mots de notre rapport sur le développement durable, et nous décerner quelques lauriers !

Notre groupe est récent puisque nous sommes nés en 1997. Nous avons publié notre premier rapport sur l'environnement en 2001 concernant l'année 2000. Il a reçu le prix de l'Ordre des experts-comptables. C'est d'ailleurs très bien qu'ils s'intéressent à l'environnement et au développement durable.

En 2002, nous avons publié notre premier rapport d'activité sur le développement durable au titre de l'exercice 2001 -en ce sens, nous avons anticipé d'un an la mise en œuvre de la loi NRE qui maintenant en fait obligation à tout le monde-, qui décrit dans un même document nos activités et présente nos responsabilités dans les trois domaines, économiques, sociaux et environnementaux. Nous l'avons fait car nos métiers sont eux-mêmes par nature au cœur du développement durable.

Pour finir, je voudrais vous livrer une réflexion personnelle sur la façon d'intégrer l'ensemble des considérations qui sont vos préoccupations. Je continue d'être frappé, en tant que chef d'entreprise, par la complexité croissante et la difficulté de gérer des horizons de temps différents dans lesquels nous évoluons.

Il existe d'abord le temps instantané qui est celui des marchés, où nous constatons que la valeur d'une entreprise peut s'effondrer en quelques jours. Depuis l'exemple d'ENRON, qui était très spécifique et frauduleux à la base, d'autres exemples de projets industriels ont été ruinés par les marchés en peu de temps. Il existe aussi le temps de la technologie, avec les années qui s'écoulent entre la naissance d'une invention en laboratoire et le moment où elle peut effectivement être utilisable à grande échelle.

Nous travaillons non seulement avec les marchés financiers mais aussi avec le temps de nos contrats, vingt, trente, cinquante ans. Nous avons signé deux très importants contrats en Chine, l'un à Shanghai, dans la plus grande zone industrielle d'Asie à Pudong, et l'autre à Chongqing, qui sera la Shanghai du XXI^e siècle, à l'intérieur de la Chine. Les autorités chinoises veulent montrer qu'elles vont

tout faire pour éviter la fracture entre la partie côtière développée et l'intérieur du pays qui, aujourd'hui, est encore archaïque.

Nous devons penser, avec cet horizon, à la manière de concilier les exigences des marchés et l'horizon à cinquante ans, que nous devons être à même d'assurer pour nos clients qui nous le demandent, et qui donc va s'étaler sur plusieurs générations. Il faut compter avec le temps de l'apprentissage des hommes, des organisations, l'évolution en profondeur des cultures d'entreprise, des modes de management, le temps de la nature qui est infini ...

Les événements que nous avons vécus depuis notre dernière rencontre, il y a trois ans, donnent encore plus d'acuité à ces confrontations entre ces horizons de temps différents. Ma conviction est que le développement durable est précisément, à condition d'intégrer vraiment toutes ces composantes, la voie la plus efficace pour réconcilier ces différents horizons de temps.

Merci beaucoup.

(Applaudissements)

Débat

M. François GOURDON : Merci, monsieur le Président, pour toutes ces informations et ces nombreux messages. Je vous propose de passer aux questions.

Mme Dominique MARTIN-FERRARI, *Agence environnement et développement* : Bonjour, ma question porte sur le Sommet mondial de l'eau. Vous avez peu abordé cette dimension qui, pour nous, est d'actualité. Qu'attendez-vous de ce sommet ? Vous avez évoqué Johannesburg et c'est un domaine que nous connaissons bien, mais que se passera-t-il d'autre à Kyoto, et qu'en attendez-vous ?

M. Gérard MESTRALLET : Cela doit être une étape majeure dans la mise en œuvre pratique des orientations qui ont été prises à Johannesburg. Des orientations très importantes ont été choisies, notamment concernant l'eau, au niveau de 170 chefs d'État et de gouvernement. C'est majeur.

Il faut maintenant franchir une nouvelle étape. Les conclusions du rapport M. CAMDESSUS seront essentielles car elles n'existaient pas encore au moment de Johannesburg. C'est une chose de se fixer des objectifs, mais il faut maintenant se dire comment et combien. Comment répartir cet objectif de réduire par deux la proportion de personnes qui n'ont pas accès à l'eau et à l'assainissement ? Est-ce que cela ne devrait pas être réparti entre les différents États pour que chacun s'en sente la responsabilité ? Nous pourrions alors en mesurer l'avancement, comme lorsque, dans notre entreprise, nous faisons des plans sur plusieurs années et, chaque année, nous mesurons les écarts par rapport à notre objectif. Il existe au sein de notre entreprise des *business units* -dont chacune a une part de responsabilité-, et chaque année elles doivent dire où elles en sont.

Il faut compter avec le "nerf de la guerre", et c'est essentiel car les pays en développement sont pauvres. C'est un domaine, peut être parce que je suis complètement plongé dans cette activité de l'eau, dans lequel les pays riches doivent consacrer une part de leurs budgets. Il ne s'agit pas seulement de dépenses, mais cela peut prendre des formes plus intelligentes comme des fonds de garantie prenant en charge, dans certaines conditions, des risques de change. Ce n'est pas forcément immédiatement de l'argent à investir, mais c'est partager les risques qui existent. Aujourd'hui, au moment où le monde entier subi une succession de crises et de fractures, nous voyons bien que ces risques, qui étaient latents dans les années 90, période de mondialisation douce que nous avons connue, se concrétisent d'un seul coup lorsque le monde craque.

Nous attendons donc beaucoup du rapport M. CAMDESSUS quant à ses conclusions, et surtout des décisions qui seront prises par les chefs d'État et de gouvernement, et les institutions multilatérales qui seront présentes à Kyoto, afin de mettre en œuvre les conclusions de ce rapport.

M. Philippe GERMA, *Senior Vice-Président, CDC IXIS* : Monsieur le Président vous dites ne pas vouloir être le "banquier de l'eau", ce que nous comprenons, les banquiers n'ont pas du tout envie d'être exposés aux risques de ces pays. Nous saluons d'ailleurs le fait que vous ayez une politique de réduction de votre exposition aux risques, que les banquiers n'ont pas d'appétit pour s'exposer aux

risques de ces pays, je ne vois comment y arriver, ni comment un rapport de plus pourrait régler le problème.

En fait, vous nous dites que les citoyens de pays riches, qui d'ailleurs deviennent de plus en plus pauvres, doivent se mettre aussi à payer pour les pays pauvres. Je ne vois pas comment y parvenir avec un rapport !

M. Gérard MESTRALLET : Les pays riches doivent effectivement mettre la main au portefeuille, et l'aide au développement n'est pas une invention récente. Si nous voulons construire un monde durable, les pays riches seraient bien inspirés d'éviter que ne se créent des fractures trop fortes qui, un jour, entraîneraient des problèmes et se retourneraient contre eux. Les institutions multilatérales, les États-Unis et l'Europe doivent regarder un peu plus qu'à court terme. Leur responsabilité sur le développement de l'économie mondiale va au-delà de leurs propres territoires. Ils sont un peu les gendarmes de l'économie mondiale et pas seulement ceux de la sécurité mondiale.

Il est clair que les banquiers privés n'ont aucune raison d'exposer complètement leur concours dans les pays où les risques de perdre leur mise sont importants. Nous pouvons imaginer, et j'en ai souvent discuté avec M. WOLFENSOHN et aussi avec M. CAMDESSUS, des mécanismes, à partir du moment où il existe une volonté politique des grands États, ce qui est le cas pour les États-Unis. Mais elle est beaucoup plus forte en Europe car ce sens de la responsabilité dans le développement est plus important historiquement chez les chefs d'État européens et, en particulier, le président de la République française. Notons que Tony BLAIR et Gerhard SCHRÖDER, à qui j'en ai parlé, ou le Premier ministre canadien sont très sensibilisés à ces questions.

Il faut trouver le bon mécanisme, et il doit passer par la Banque mondiale, peut être par le FMI qui doit faire évoluer ses modes de fonctionnement. M. CAMDESSUS connaît assez bien cette institution. Cela peut passer par des fonds de garantie, dans des secteurs prioritaires -et je crois que, d'après la conclusion de Johannesburg, l'eau en était un-, auxquels cotiseraient des grandes institutions multilatérales, l'État, ou l'Europe. L'Europe consacre beaucoup d'argent à toute une série de secteurs, notamment l'aide au développement. Ces fonds de garantie prendraient en charge le risque de change, s'il se produit, et cela ne nécessite pas forcément une subvention initiale massive.

Par ailleurs, il faut responsabiliser également les pays émergents. Les solutions existent, il ne s'agit pas seulement d'argent et nous le voyons. Notre première action, partout où l'on nous confie un réseau d'eau, est de réduire les fuites.

Ce n'est pas grandiose, mais à Buenos Aires, pourquoi avons-nous pu maintenir le prix de l'eau aussi bas alors que nous avons raccordé 1 600 000 personnes ? C'est parce que nous avons drastiquement réduit les fuites, et sans produire davantage d'eau, par la seule économie sur les fuites. Cela s'est fait aussi en modernisant tous les réseaux, avec des systèmes ultra sophistiqués d'identification des fuites dont ne disposait pas la gestion municipale précédente. Nous avons des robots électroniques qui circulent dans les tuyaux et identifient les fuites. Ainsi, nous les réparons immédiatement alors que, auparavant, il fallait des centaines d'hommes équipés de pioches pour mettre à jour ces réseaux.

La réduction de ces fuites est une action de terrain très simple, qui ne coûte pas forcément très cher. L'éducation des gens dans ce type d'économies consiste à les associer localement à la gestion de l'eau. Cela permet de faire un bon bout de chemin, sans pour autant nécessiter une exposition massive de capitaux, de devises fortes, dans ces pays émergents.

Je ne pense pas qu'il faille regarder cette situation en "tout blanc ou tout noir". Il est vrai que les pays émergents représentent un plus grand coefficient de risques pour les investisseurs qu'il y a cinq ans. Les capitaux privés seront donc naturellement moins tentés de s'y investir. Si nous souhaitons que, néanmoins, l'efficacité sur le terrain, dans certains domaines privilégiés ... Je parle de l'eau, car c'est un domaine que je connais un peu, mais il en existe d'autres comme l'accès à la santé, à l'éducation ou la faim dans le monde, qui sont évidemment des sujets majeurs.

Il se trouve que 170 chefs d'État et de gouvernement ont récemment dit à Johannesburg que l'une des toutes premières priorités est l'eau. Si nous voulons concilier la mise œuvre de cette priorité de façon concrète, il faut y consacrer de la réflexion -et elle est en cours à haut niveau avec

M. CAMDESSUS- et, ultérieurement, quelques moyens. Il ne suffira pas d'attendre que les banquiers privés s'exposent aujourd'hui à des risques plus importants qu'auparavant, car cela ne viendra pas tout seul.

M. François GOURDON : Merci, je vois d'autres banquiers, comme M. BIJU-DUVAL qui est l'un des directeurs de BBL ING, et il est venu spécialement de Bruxelles. Nous savons que les Belges et les Néerlandais ont été assez performants au départ et sont les initiateurs de fonds éthiques. Peut-être aura-t-il un point de vue complémentaire.

M. Cédric DU MONCEAU, *Directeur général, WWF France* : Bonjour. Je voudrais, Président, attirer votre attention sur deux dossiers qui nous tiennent à cœur.

Vous avez parlé de l'importance de la ressource et je sais qu'elle est en diminution de qualité en Europe. Vous l'avez vous-même expérimenté en Bretagne puisque, pour la première fois, Suez a fait un procès à l'État et que ce dernier ne s'est pas pourvu en cassation.

M. Gérard MESTRALLET : Oui, nous avons gagné le procès, et nous avons fait condamner l'État pour ne pas avoir fait respecter les normes sur les rejets de nitrates.

M. Cédric DU MONCEAU : Félicitations ! La ressource est donc essentielle à votre métier. L'Europe est aujourd'hui en discussion sur la Convention européenne et aucun élément du développement durable du troisième pilier sur l'environnement n'est repris dans cette convention, contre des acquis obtenus dans Maastricht et Dublin. Pourrions-nous imaginer que, soit en direct de Suez ou sous l'égide du Comité 21, de son Président et de sa directrice générale, une action puisse être menée pour mettre ce troisième pilier, puisque vous avez parlé de l'aspect économique qui, parfois, n'est peut-être pas suffisamment mis en avant ? Cet aspect est pour nous important alors que, dans l'environnement, il n'existe pas beaucoup de lois qui le permettent. J'aimerais que Suez mène une action dans ce domaine.

Le second est à terme de cinq ans. Le plus gros dossier de l'Europe est la PAC et vous en avez d'ailleurs souffert en Bretagne. Serait-ce le moment de faire une coalition d'entreprises qui gèrent la ressource et qui en dépendent, afin d'avoir un lobby suffisamment puissant contre celui agricole, et l'impact négatif que produisent les subsides dans la manière dont ils sont répartis ?

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. Gérard MESTRALLET : Je ne vois que des avantages à s'associer au Comité 21 dans ces domaines. Nous avons des convictions que j'ai évoquées précédemment et je suis évidemment tout à fait prêt à prendre une initiative et à m'associer à une action européenne.

Attention, cependant, à ne pas trop opposer les catégories les unes aux les autres. Il est certain que la dépollution des eaux, de la ressource en eau, suppose une action qui contraigne les modes de production agricole, en particulier l'élevage, mais aussi les pesticides et les engrais. Nous l'avons fait lors d'une action assez spectaculaire, celle d'une entreprise privée de service public qui attaque l'État en justice, celle-ci nous ayant donné raison. C'est la responsabilité de l'État. Nous n'avons pas attaqué directement les pollueurs, mais l'État dont c'est la responsabilité de faire respecter des normes de pollution en ce domaine.

Je serai un peu réticent à attaquer frontalement une catégorie, mais c'est à la puissance publique, dans ce domaine aussi, d'émettre des normes et de les faire respecter. En soi, c'est simple, mais c'est politiquement plus compliqué.

M. François GOURDON : Merci, nous allons prendre les trois questions suivantes en même temps.

M. Jean-Claude ANDREINI, *Président-Directeur général, BURGEAP* : Monsieur le Président, bonjour. Dans le domaine de l'eau, votre groupe s'intéresse essentiellement aux zones urbaines et, de temps en temps, comme à Buenos Aires, aux zones périurbaines. Vous avez cité le chiffre de 9 millions d'habitants.

En dehors des zones urbaines, vous savez que l'essentiel des habitants de la planète se trouve dans les zones rurales, périurbaines, dans des petits centres de 5 000 à 100 000 habitants, cela concerne principalement les pays pauvres, non émergents et en développement.

Nous nous rendons finalement compte que la denrée rare, pour ces pays pauvres et pour les zones rurales, est aussi l'argent : l'aide publique au développement a énormément diminué. L'effort que vous faites actuellement avec les autres grands groupes, comme Vivendi, Saur, les groupes anglais, me fait craindre une chose fondamentale, que l'argent disponible, rare, de l'aide publique au développement soit capté par vos structures, grâce à votre puissance économique, en destination des zones périurbaines et que, finalement, les pays pauvres avec cette ressource qui est déjà rare, se retrouvent encore plus démunis.

J'ai donc une vraie crainte que le rapport Camdessus aboutisse à ce que l'aide dans les pays pauvres soit captée par les grands groupes, je le dis de façon transparente. C'est une véritable inquiétude, car il est, en fait, moins cher d'alimenter en eau un village de 300 habitants par une pompe à main ou une petite centrale solaire de façon décentralisée ou à l'électricité, que de desservir le même individu à la ville, plus tard, car cela nécessitera d'autres normes, 10 litres en zones rurales pour 100 litres en zones urbaines. Les coûts sont différents.

Il me semble que, stratégiquement, l'argent rare et celui de l'aide public au développement aurait un meilleur usage à toucher les populations pauvres dans des systèmes décentralisés, et ce, pour éviter l'exode rural et la concentration en zones urbaines. Je n'oppose pas les deux systèmes, il faut faire les deux. Si les grands groupes réunis peuvent alimenter 50 millions de personnes de zones périurbaines, c'est très bien, ils ont cependant accès à une ressource moins rare. C'est difficile évidemment, en Bourse, obligations, argent sur les marchés financiers... L'aide publique au développement est très rare. C'est une ressource encore plus difficile à obtenir, et je souhaiterais qu'elle aille vers les pays en développement dans les zones rurales.

Merci, monsieur le Président.

M. Gérard MESTRALLET : Je suis d'accord avec vous. Il ne faut pas délaisser les zones rurales, mais ce n'est pas nous qui décidons où nous devons aller et nous ne captions pas les ressources d'aide au développement qui, comme vous le soulignez, sont effectivement très rares.

Nous avons une certaine expérience, en effet, plus limitée en zones rurales que périurbaines. Mais, par exemple, en Afrique du Sud, à côté de Johannesburg où nous sommes en charge de la distribution d'eau de certains quartiers comme le township d'Alexandra, qui est le plus important -nous ne sommes pas à Soweto-, nous avons apporté l'eau à 2 millions de personnes dans les zones rurales. C'était une politique du pays. Après l'apartheid, le régime avait fixé pour objectif de donner l'eau à tout le monde. A cette époque, 14 millions de Sud-Africains n'avaient pas l'eau et, en six ans, ils ont fait la moitié du chemin, ce qui est extrêmement court. Une partie de la population était en zones rurales et nous avons contribué à alimenter en eau plus du tiers de ces 14 millions de personnes, notamment en zones rurales.

Il est vrai que l'essentiel des efforts porte sur les zones urbaines, car c'est là que la concentration se fait la plus forte, également que les risques de mortalité infantile, liés à la mauvaise qualité de l'eau, sont plus élevés. C'est pourquoi, sur le milliard de personnes qui n'ont aujourd'hui pas un accès satisfaisant à l'eau potable, la très grande majorité se trouve dans les zones urbaines.

M. Layachi YAKER, *Comité 21 Algérie* : C'était une fois encore un grand honneur de vous écouter, monsieur le Président.

Je voudrais connaître votre stratégie de coopération avec les autres grands groupes multinationaux. J'ai, plus ou moins, contribué à la mise en place du *World Business Council for Systems of Development* qui est situé à Genève. Il me paraît qu'une plus forte coopération entre les grands groupes pourrait produire des effets très positifs dans la protection de l'environnement et la promotion du développement durable, s'agissant d'une intervention indispensable multisectorielle. La coopération des gouvernements, d'une part, celle des grands groupes, d'autre part, ces partenariats devraient produire d'importants effets.

Ne pensez-vous pas que Suez, qui a toujours été à la pointe du combat pour la protection de l'environnement, pourrait jouer un rôle dans la dynamisation de ce réseau des grandes entreprises multinationales, y compris américaines, japonaises et bien entendu européennes ?

Avec les ONG et les gouvernements, nous avons, malheureusement, échoué dans la mise en place d'une Organisation mondiale de l'environnement, mais j'espère que ce projet n'a pas disparu. Ce seraient là des éléments, des instruments, des outils, des partenaires, qui pourraient avoir un effet décisif sur la protection de l'environnement. La dimension financière est évidemment essentielle.

Michel CAMDESSUS, avec qui j'ai, dans différents domaines, collaboré, était à l'Unesco voici une semaine. Il a, en particulier, traité de cette dimension du problème de l'eau, des concours financiers indispensables. Il semblerait que le Fonds mondial pour l'environnement devrait recevoir des fonds plus importants, notamment au bénéfice des pays en voie de développement et des zones très défavorisées où vous pourriez jouer un rôle plus important.

M. François GOURDON : Merci. Peut-être quelques questions avant que vous ne répondiez : Anne-Marie SACQUET, Serge ANTOINE et Bettina LAVILLE, Conseiller d'État qui voulait rapidement prendre la parole.

M. Serge ANTOINE, *Président d'honneur, Comité 21* : Monsieur le Président, concernant la Méditerranée, qui n'est peut être pas émergente, mais l'une des régions du monde les plus concernées par les problèmes de l'eau, une opportunité se présente sous la présidence italienne. M. PRODI veut absolument créer une nouvelle facilité euro-méditerranéenne en se servant de la Banque européenne d'investissement. Pourrions-nous utiliser cette opportunité pour faire autre chose que des prêts avec des guichets, et aller dans le sens que vous indiquiez, qui n'est ni de l'aide publique au développement, ni des prêts ponctuels, mais précisément de faciliter un système, dont au moins une dizaine de pays pourraient bénéficier. Ce ne sont peut-être pas les plus pauvres, mais les plus atteints s'agissant de l'eau.

Mme Bettina LAVILLE, *Conseiller d'État* : J'aurais voulu que le Président précise à nouveau ce qu'il a dit, dans son exposé et au travers des questions, sur un triptyque que je trouve actuellement très difficile à résoudre : d'une part, l'aide publique n'augmente pas pour l'instant et Johannesburg n'a jamais dit qu'elle augmenterait ; Monterrey a été un engagement sur le fait que de nombreux pays ont dit qu'il fallait recommencer les efforts qui n'avaient pas été faits depuis dix ans. Nous n'avons pas, pour l'instant, de concrétisation de l'aide publique, même si je partage tout à fait ce que M. MESTRALLET a dit, c'est-à-dire qu'il existe une bonne volonté chez un certain nombre de chefs d'État. Johannesburg a dit que la solution était le partenariat public/privé. Il en a été fortement question, et les entreprises se sont engagées dans ce type de partenariat. Mais nous voyons qu'il existe une espèce d'aporie, de difficulté extrême, car nous sommes dans un climat international où tout le monde s'accorde à dire que l'aide publique est sûrement la solution mais, à terme, et que cette année nous ne pouvons pas dire que le premier problème international soit l'aide publique mais, malheureusement, la guerre.

Nous avons ensuite la solution du partenariat public/privé, mais le privé dit tout à fait, naturellement, qu'ils ne sont pas les banquiers.

Enfin, nous attendons de Kyoto des engagements mais, un mois avant, nous ne voyons pas exactement la teneur, sauf en matière de déclarations. Il serait peut-être bien de préciser ces points.

Mme Anne-Marie SACQUET, *Comité 21* : Monsieur le Président, vous avez évoqué le partenariat public/privé. Je voulais aborder la question de l'action très concrète et positive que mènent de nombreuses collectivités françaises pour l'accès à l'eau des pays en développement dans le cadre de la coopération décentralisée. Cela peut, certes, paraître marginal par rapport à l'immensité des besoins auxquels il faut répondre ; cependant, dans la plupart des cas, cela contribue à renforcer les capacités des autorités locales -et elles en ont besoin dans de nombreux pays-, et également à améliorer la gestion et la pratique sociale de l'eau. Envisagez-vous de développer des partenariats pour accompagner ces collectivités françaises qui sont un bon relais auprès des collectivités des pays en développement sur cette question ?

M. Gérard MESTRALLET : Je vais tenter de répondre brièvement, car nous avons dépassé notre horaire, à ces quatre questions qui sont très pertinentes.

Sur la stratégie de coopération des grands groupes, je suis tout à fait favorable au fait de participer à une espèce de dynamisation du réseau des entreprises, notamment pour ensemble promouvoir le partenariat public/privé. Il n'y a pas de raisons pour que nous ne prenions pas d'initiatives dans ce sens, surtout concernant l'énoncé des principes.

Pour les actions ponctuelles, pourquoi pas ? Je vois simplement une limite, et celle-ci n'est pas dans le désintérêt des groupes privés, mais plutôt vis-à-vis des collectivités locales. Il existe un tout petit nombre de grands acteurs mondiaux et vous les avez cités, Suez, Vivendi, Saur, mais pas partout, Thames Water (?), qui maintenant appartient au groupe allemand RWE, et même pas Guyane Water (?) qui se retire de l'international. Je suis favorable à un vrai choix pour les collectivités locales, qu'elles n'aient pas en face d'elles un seul et unique interlocuteur, imposé.

Le partenariat public/privé dans le monde se développera d'autant mieux que les grandes villes, lorsqu'elles devront faire un choix, feront celui de gérer par elles-mêmes dans le secteur public ou de recourir au secteur privé. Si elles veulent explorer la solution du secteur privé, il est essentiel qu'il y ait une vraie compétition. Une coopération systématique entre les grands acteurs du secteur privé réduirait ce choix et serait, à mon avis, de nature à troubler, voire à freiner, le développement du partenariat des secteurs public/privé. Je suis tout à fait favorable au principe que vous avez énoncé au départ, concernant la dynamisation d'un réseau destiné à réfléchir à des solutions globales et à la promotion de ce partenariat.

S'agissant de la facilité Euro-Méditerranée, c'est une bonne idée. Je discutais la semaine dernière avec Francis MEYER, qui a été à l'origine de ce fonds lorsqu'il était à la Banque européenne d'investissement et maintenant à la Caisse des dépôts. Il est vrai que cette ressource existe, facilitée par les procédures qui ont été élaborées, et Dieu sait si la Méditerranée est une zone où, avec le besoin en eau, la situation est parfois critique. Une procédure existe, ne la réinventons pas, ne la gelons pas puisqu'elle va être mise à disposition. C'est une très bonne idée de l'utiliser, même partiellement, pour des projets d'eau.

La question de Bettina LAVILLE est évidemment centrale et difficile. Il est certain que si tout le monde se retire, ou réduit ses engagements, nous aurons du mal à atteindre les objectifs qui, au contraire, visent à accélérer.

S'agissant du secteur privé, je répète que nous ne nous retirons pas des pays émergents ; nous voulons réduire notre exposition -et je l'ai quantifiée d'un tiers- s'agissant de capitaux engagés. Dans certains pays, nous sommes prêts à intervenir pratiquement sans engagements de capitaux. Des contrats de services purs sont des contrats dans lesquels nous sommes rémunérés, non pas par l'injection des capitaux, mais par le service que nous apportons par la modernisation, l'optimisation de la gestion du système, comme la réduction des fuites dont je parlais tout à l'heure. Nous pouvons aussi réaliser des installations dont nous ne sommes pas propriétaires. Je rappelle que c'est souvent le cas en France.

Il doit exister, surtout dans une période de difficultés économiques, un accroissement des aides publiques, sinon c'est un recul, tant de la part du secteur privé que public. La priorité, au départ, a été fixée, et c'est une très bonne chose, par les autorités gouvernementales réunies à La Haye, Johannesburg, et à nouveau à Kyoto. Les chefs d'État ne peuvent pas dire que c'est une priorité publique mondiale et, en même temps, réduire les crédits. C'est contradictoire.

Le risque des pays émergents n'est pas théorique. L'année 2002 a montré qu'il était réel et parfaitement quantifié par une jolie "cicatrice" que nous avons les uns et les autres dans nos comptes. Nous pensons qu'il est possible de faire un effort, sans qu'il soit massif de la part des aides publiques. La forme et l'utilisation intelligentes d'un surcroît d'aide publique peut être un levier considérable pour inciter les entreprises privées, en les protégeant contre des risques, que certains d'entre nous savons prendre, qu'ils soient technologiques, techniques, managériaux. Ce qui ne dépend pas de nous est le risque de change dans un pays donné. Les autorités publiques doivent se concentrer sur la couverture

de ce risque, car c'est leur responsabilité et non la nôtre, pour les investissements des groupes privés dans les pays émergents. Sur ce point, nous attendons beaucoup du groupe Camdessus.

Concernant la question d'Anne-Marie SACQUET, nous sommes, bien entendu, tout à fait prêts à être partenaires de collectivités territoriales qui voudraient contribuer à une action de développement dans des pays émergents, surtout s'il s'agit de pays dans lesquels nous sommes déjà présents. Ce partenariat peut être fait à partir d'une base existante et nous sommes tout à fait prêts à jouer ce rôle.

(Applaudissements)

M. François GOURDON : Monsieur le Président, je voudrais donner les dates des prochaines rencontres. Je vous remercie beaucoup pour ce débat et d'avoir laissé passer un peu de temps par rapport à votre timing.

– Le 25 février, nous recevons Jean-Paul DELEVOYE, le ministre de la Fonction publique. Il viendra nous parler de la réforme de l'État et de l'aménagement du territoire dans le cadre du développement durable.

– Le 25 mars, nous accueillerons, Michel BARNIER, membre du Conseil de la Commission européenne, et responsable de la politique régionale. Il nous parlera du développement durable dans une Europe élargie.

– Le 24 avril, nous recevrons M. André SANTINI. Il est maire d'Issy-les-Moulineaux et Président du Syndicat des eaux d'Île-de-France.

Merci à tous.
